



Refaire sa salle de bain : le planning du chantier, étape par étape

L'ordre des interventions, de la dépose aux finitions, les points de contrôle avant de refermer les murs et un rétroplanning à remplir avec vos artisans

GUIDE PRATIQUE CORICO MAISON

Refaire sa salle de bain : le planning du chantier, étape par étape

L'ordre des interventions, de la dépose aux finitions, les points de contrôle avant de refermer les murs et un rétroplanning à remplir avec vos artisans

Au sommaire

- 01 Pourquoi la salle de bain demande un vrai planning
- 02 Phase 0 : tout décider avant de démolir
- 03 Phase 1 : préparer la maison et déposer
- 04 Phase 2 : les réseaux
- 05 Phase 3 : les supports
- 06 Phase 4 : protéger de l'eau
- 07 Phase 5 : revêtements
- 08 Phase 6 : équipements et finitions
- 09 Phase 7 : réception
- 10 Fiche : les décisions à prendre avant la dépose
- 11 Fiche : calendrier des commandes
- 12 Fiche : rétroplanning du chantier
- 13 Check-list : la salle de bain est-elle prête à être réceptionnée ?
- 14 Sources

Édité par PRODIF pour Corico Maison (co-ri-co.fr). Rédaction : La rédaction Corico Maison. Version du 25 octobre 2026. Ce guide donne des repères généraux : vérifiez toujours les notices des fabricants, les règles locales et les conditions de votre terrain. Usage personnel ; reproduction et revente interdites.

CHAPITRE 01

Pourquoi la salle de bain demande un vrai planning

Une salle de bain est petite, mais c'est l'une des pièces les plus techniques de la maison. En quelques mètres carrés se retrouvent l'arrivée d'eau, l'évacuation, l'électricité en milieu humide, la ventilation, parfois le chauffage, et des revêtements qui doivent rester étanches pendant des années. Cinq ou six métiers peuvent s'y succéder, et chacun dépend de celui qui le précède : le carreleur ne peut pas poser tant que le plombier n'a pas fixé ses sorties, et le plombier ne peut pas les fixer tant que vous n'avez pas choisi le meuble vasque.

C'est là que se jouent la plupart des retards : un équipement commandé trop tard, une cloison montée avant le passage d'une gaine, un ragréage qui n'a pas eu le temps de sécher, un artisan qui arrive alors que le précédent n'a pas fini. Ce guide ne donne pas de durée type, parce qu'elle dépend de la surface, de l'état de l'existant et de la disponibilité des entreprises. Il donne en revanche **l'ordre logique** des opérations, les décisions à prendre à chaque étape et les points à contrôler, pour que vous puissiez caler les dates avec vos artisans.

Phase	Ce qui s'y passe	Qui intervient en général
0. Conception	Plan, choix des équipements, devis, commandes	Vous, un cuisiniste ou un concepteur, les artisans pour les devis
1. Dépose	Démontage des équipements et revêtements, évacuation des gravats	Entreprise générale, plombier ou carreleur
2. Réseaux	Alimentation, évacuations, électricité, ventilation	Plombier, électricien

Phase	Ce qui s'y passe	Qui intervient en général
3. Supports	Cloisons, coffrages, bâti-supports, chape ou ragréage	Plaquiste, maçon, plombier
4. Protection à l'eau	Système d'étanchéité ou de protection sous carrelage	Carreleur ou entreprise spécialisée
5. Revêtements	Carrelage, faïence, panneaux muraux, peinture	Carreleur, peintre
6. Équipements	Receveur ou baignoire, meuble, WC, robinetterie, luminaires	Plombier, électricien, menuisier
7. Réception	Essais, joints, réserves, nettoyage	Tous, avec vous

À retenir : la phase 0 conditionne toutes les autres. Une salle de bain bien planifiée est une salle de bain dont **tous les équipements sont choisis, et si possible livrés, avant la dépose.**

CHAPITRE 02

Phase 0 : tout décider avant de démolir

Le plan coté

Dessinez la pièce à l'échelle, avec ses ouvertures, la position actuelle des arrivées d'eau, de la chute d'évacuation, du tableau électrique le plus proche et de la bouche de ventilation. Placez ensuite les futurs équipements. Trois questions orientent le plan :

- **L'évacuation** : un WC, une douche de plain-pied ou une baignoire éloignés de la chute demandent une pente suffisante pour les

tuyaux. Déplacer un WC loin de la descente n'est pas toujours possible sans pompe de relevage ou sans surélever le sol. Faites valider le plan par le plombier avant toute commande.

- **La circulation** : laissez de la place devant chaque équipement pour s'en servir et pour ouvrir les portes, y compris celle d'une paroi de douche ou d'un meuble.
- **L'usage à long terme** : une douche de plain-pied, des barres d'appui prévues dans la cloison (renforts à poser avant le parement), une porte plus large. Si l'adaptation au vieillissement ou au handicap est l'objectif, un conseiller France Rénov' vous indiquera les aides possibles, comme MaPrimeAdapt'.

Les équipements à figer

Équipement	Ce qu'il faut connaître avant les réseaux
Baignoire ou receveur	Dimensions exactes, position de la bonde, hauteur de pose
Meuble vasque	Largeur, hauteur des sorties d'eau et d'évacuation, simple ou double vasque
WC	Posé ou suspendu (bâti-support), sortie horizontale ou verticale
Robinetterie	Apparente ou encastrée (corps à encastrer avant la cloison), thermostatique ou non
Paroi de douche	Fixations, épaisseur du verre, position du profilé
Radiateur sèche-serviettes	Électrique ou à eau, entraxe des fixations, position de l'alimentation
Éclairage et miroir	Position des sorties de câble, miroir éclairé ou non
Revêtements	Format et épaisseur des carreaux ou panneaux, profilés de finition

Demandez systématiquement les **fiches techniques** des produits choisis : les artisans en ont besoin pour placer les sorties au bon endroit. Un écart de quelques centimètres sur une évacuation de meuble suffit à imposer un siphon déporté inesthétique, ou à refaire une saignée dans un mur neuf.

Les commandes et les délais

Les délais de livraison varient beaucoup selon les produits : une robinetterie en stock arrive vite, un meuble sur mesure, une paroi de verre à dimensions ou une série de carrelage spéciale peuvent demander plusieurs semaines. Renseignez-vous au moment de commander et inscrivez chaque date dans le calendrier des commandes en fin de guide. Prévoyez aussi un lieu de stockage sec pour les cartons livrés en avance, et vérifiez chaque colis à la livraison : un receveur fendu découvert le jour de la pose bloque tout le chantier.

Les devis et l'enchaînement

Si plusieurs entreprises interviennent, quelqu'un doit coordonner. Demandez à chaque artisan sa date d'intervention, sa durée estimée et ce dont il a besoin à son arrivée (pièce vide, sortie posée, support sec). Le rétroplanning en fin de guide sert à croiser ces informations. Une entreprise générale ou un maître d'œuvre peut prendre cette coordination en charge, contre rémunération.

CHAPITRE 03

Phase 1 : préparer la maison et déposer

Avant le premier jour

- **Se laver pendant les travaux** : une autre salle d'eau dans la maison, un point d'eau provisoire, un arrangement avec des proches. C'est souvent la contrainte la plus pénible ; décidez-la avant de fixer les dates.
- **Le WC** : s'il est dans la salle de bain et que c'est le seul du logement, demandez au plombier de le reposer provisoirement le plus longtemps possible, ou de le déposer en dernier.
- **Les voisins** : en appartement, prévenez-les du bruit et des coupures d'eau éventuelles sur la colonne. En copropriété, renseignez-vous auprès du syndic sur les horaires autorisés, la protection des parties communes et la procédure de coupure d'eau.
- **Les accès** : protégez le chemin entre l'entrée et la salle de bain (sols, angles de murs), prévoyez où stationnera la benne ou le véhicule de l'entreprise.

Copropriété : ce qui demande une autorisation

Les canalisations privatives se modifient librement, mais les colonnes montantes et les descentes d'eaux usées sont en général des parties communes. Toucher à une colonne, percer un mur porteur ou modifier la ventilation de l'immeuble suppose l'accord de la copropriété. Vérifiez le règlement de copropriété avant de valider le plan.

La dépose

La dépose révèle l'état réel de la pièce : supports fissurés, plancher affaibli par d'anciennes fuites, tuyaux corrodés, câblage ancien. Gardez une part de votre budget pour ces découvertes, et faites constater par écrit, avec l'artisan, ce qui modifie le devis initial. Aucun travail supplémentaire ne devrait démarrer sans accord écrit sur son prix.

- ☐ Eau coupée et circuits électriques de la pièce consignés au tableau
- ☐ Gravats évacués selon les modalités prévues au devis (depuis le 1er juillet 2021, le devis mentionne la gestion des déchets du chantier)
- ☐ État des supports photographié après dépose
- ☐ Découvertes notées et chiffrées avant de continuer

Sécurité : dans un logement ancien, certains matériaux (anciennes dalles de sol, colles, conduits, enduits) peuvent contenir de l'amiante, et les peintures anciennes du plomb. En cas de doute, ne cassez pas, ne poncez pas : faites réaliser un repérage par un professionnel avant la dépose.

CHAPITRE 04

Phase 2 : les réseaux

Plomberie

Le plombier pose les alimentations et les évacuations aux cotes du plan. C'est le bon moment pour remplacer les anciennes canalisations, installer des vannes d'arrêt accessibles par équipement et prévoir la place du corps d'encastrement si la robinetterie est encastrée. Pour une douche de plain-pied, le choix du siphon de sol et de la pente se fait maintenant, en accord avec le carreleur.

Électricité en salle de bain

L'électricité en pièce d'eau obéit à des règles précises, fixées par la norme NF C 15-100. Elle découpe la pièce en **volumes** autour de la baignoire ou de la douche :

Zone	Où elle se situe	Principe
Volume 0	L'intérieur de la baignoire ou du receveur	Seuls des appareils très basse tension de sécurité adaptés à l'immersion
Volume 1	Au-dessus du volume 0, jusqu'à 2,25 m du sol	Aucune prise de courant ; appareils limités et protégés contre les projections
Volume 2	Une bande autour du volume 1	Pas de prise classique ; seule une prise rasoir à transformateur de séparation est admise
Hors volume	Le reste de la pièce	Prises avec terre autorisées

S'y ajoutent la protection des circuits de la salle de bain par un dispositif différentiel 30 mA et la liaison à la terre des éléments métalliques. Ces règles sont résumées ici pour vous aider à placer vos équipements, pas pour les mettre en œuvre : **l'électricité en salle de bain doit être confiée à un électricien qualifié**, qui choisira le matériel adapté à chaque volume.

Ventilation

Une salle de bain doit être ventilée en permanence pour évacuer l'humidité ; sans cela, moisissures et décollements apparaissent vite. Si le logement a une VMC, la bouche d'extraction de la salle de bain doit rester en place, accessible et dégagée, et l'air doit pouvoir entrer par le bas de la porte. Ne la supprimez pas pour gagner de la place, et faites vérifier son débit si vous la déplacez.

Le contrôle avant de refermer

C'est le moment le plus important du chantier pour vous : une fois les cloisons posées et carrelées, les réseaux deviennent invisibles.

- ☐ Essai de mise en pression des canalisations neuves, sans fuite
- ☐ Évacuations testées à l'eau, pente vérifiée
- ☐ Sorties d'eau aux cotes des fiches techniques
- ☐ Sorties de câbles aux emplacements prévus, hors volumes interdits
- ☐ Renforts posés dans les cloisons (meuble suspendu, barres, paroi, sèche-serviettes)
- ☐ **Photos et mesures de chaque réseau**, avec un mètre visible sur l'image

Ces photos vous serviront pendant des années : percer sans toucher un tuyau, retrouver une vanne, renseigner un futur acquéreur.

CHAPITRE 05

Phase 3 : les supports

Viennent ensuite les cloisons, coffrages et doublages. En pièce humide, les plaques de plâtre utilisées sont des plaques spécifiques, résistantes à l'humidité, posées selon la notice du fabricant. Le bâti-support du WC suspendu se fixe à cette étape, avant le parement.

Au sol, le carreleur a besoin d'un support plan et sain. Une chape ou un ragréage peut être nécessaire pour rattraper le niveau ou créer la pente d'une douche de plain-pied. Ces produits demandent un **temps de séchage** indiqué par leur fabricant, que l'on ne raccourcit pas sans risque : c'est souvent là que le planning glisse. Faites-le préciser par l'artisan dès le devis.

CHAPITRE 06

Phase 4 : protéger de l'eau

Le carrelage et ses joints ne sont pas étanches à eux seuls. Selon la nature du support et l'exposition à l'eau, les règles de l'art (NF DTU 52.2 pour le carrelage collé, et les cahiers du CSTB) imposent une **protection à l'eau sous carrelage** sur les parois et le sol exposés : un système liquide ou en natte, posé sous la colle.

Pour une douche de plain-pied avec siphon de sol dans le carrelage, l'Agence Qualité Construction rappelle qu'un procédé d'**étanchéité** est indispensable. Les dégâts des eaux liés aux douches carrelées font partie des désordres qu'elle observe le plus souvent : angles mal traités, raccord au siphon défectueux, protection interrompue. Demandez au carreleur quel système il utilise, s'il bénéficie d'un avis

technique ou d'une certification, et comment il traite les angles et les traversées de tuyaux.

Point de contrôle : photographiez la protection à l'eau une fois posée, angles et siphon compris, avant la pose du carrelage.

CHAPITRE 07

Phase 5 : revêtements

La pose du carrelage ou de la faïence suit le calepinage décidé en phase 0 : point de départ, coupes, alignement avec les équipements. Les panneaux muraux, de plus en plus utilisés en rénovation, se posent selon la notice de leur fabricant, parfois directement sur l'ancien support si celui-ci s'y prête. La peinture des parties non carrelées vient en dernier, avec une peinture adaptée aux pièces humides.

Vérifiez au fil de la pose :

- les joints réguliers et les coupes propres autour des sorties ;
- l'alignement des rangs avec la vasque, le miroir, la niche ;
- l'absence de carreau sonnant creux ;
- la pente du sol de douche vers le siphon, à l'eau.

CHAPITRE 08

Phase 6 : équipements et finitions

Le plombier revient poser le receveur ou la baignoire (parfois avant le carrelage, selon le modèle), le meuble, le WC et la robinetterie ; l'électricien raccorde luminaires, miroir et sèche-serviettes ; le menuisier ou le poseur installe la paroi et les accessoires. Les joints souples d'étanchéité (silicone ou mastic sanitaire) entre équipements et revêtements terminent l'ensemble.

Avant de considérer le chantier comme fini, faites tout fonctionner : chaque robinet à l'eau chaude et froide, chaque évacuation à plein débit, la chasse d'eau, la ventilation, chaque interrupteur.

CHAPITRE 09

Phase 7 : réception

La réception des travaux est l'acte par lequel vous acceptez l'ouvrage, avec ou sans réserves (article 1792-6 du Code civil). Elle fait démarrer les garanties légales : parfait achèvement pendant un an, bon fonctionnement pendant au moins deux ans pour les équipements dissociables, décennale pendant dix ans. Notez chaque défaut constaté, même petit (joint irrégulier, éclat sur un carreau, porte de meuble mal réglée), sur le procès-verbal. Récupérez aussi les notices, garanties des équipements et l'attestation d'assurance de chaque entreprise.

À REMPLIR / À COCHER

Fiche : les décisions à prendre avant la dépose

Douche, baignoire ou les deux

Dimensions du receveur ou de la baignoire

Meuble vasque (largeur, simple ou double)

WC posé ou suspendu

Robinetterie apparente ou encastrée

Type de chauffage (sèche-serviettes électrique ou à eau)

Revêtement mural (carrelage, panneaux, peinture)

Revêtement de sol

Position du miroir et des luminaires

Renforts à prévoir dans les cloisons

Solution pour se laver pendant les travaux

À REMPLIR / À COCHER

Fiche : calendrier des commandes

Produit	Fournisseur	Date de commande	Délai annoncé	Livraison prévue	Reçu et vérifié
Receveur ou baignoire					☐
Meuble vasque					☐
WC et bâti-support					☐
Robinetterie					☐
Paroi de douche					☐
Carrelage ou panneaux					☐
Sèche-serviettes					☐
Luminaires et miroir					☐

À REMPLIR / À COCHER

Fiche : rétroplanning du chantier

Étape	Intervenant	Date prévue	Durée estimée	Condition pour commencer	Fait le
Dépose				Équipement s commandés	
Plomberie (réseaux)				Pièce vide	
Électricité (réseaux)				Plan validé	
Contrôle avant fermeture	Moi			Réseaux posés et testés	
Cloisons et supports				Contrôle fait	
Chape ou ragréage				Supports posés	
Protection à l'eau				Support sec	
Carrelage, panneaux				Protection posée	
Peinture				Revêtement s finis	
Pose des équipements				Revêtement s secs	
Raccordements électriques				Équipement s posés	
Réception	Tous			Essais faits	

À REMPLIR / À COCHER

Check-list : la salle de bain est-elle prête à être réceptionnée ?

- ☐ Tous les robinets testés à l'eau chaude et froide
- ☐ Aucune fuite sous le meuble, derrière le WC, autour de la baignoire
- ☐ Évacuations rapides, sans retour d'odeur
- ☐ Pente de la douche efficace, aucune flaque résiduelle
- ☐ Joints souples continus autour des équipements
- ☐ Ventilation en marche, bouche dégagée
- ☐ Éclairage, prises hors volume et sèche-serviettes fonctionnels
- ☐ Portes de meubles et paroi réglées
- ☐ Notices, garanties et attestations d'assurance récupérées
- ☐ Photos des réseaux classées avec les factures

RÉFÉRENCES

Sources

- Promotelec et norme NF C 15-100 — installation électrique des locaux contenant une baignoire ou une douche
- Agence Qualité Construction (AQC) — fiches pathologie : dégradations dues à l'eau dans les douches carrelées à l'italienne, reprises d'humidité dans les angles de douche
- CSTB — classement des locaux en fonction de l'exposition à l'eau des parois, et e-cahiers sur les systèmes de protection à l'eau sous carrelage
- Fédération française du bâtiment — SPEC et SEL, deux procédés à ne pas confondre
- NF DTU 52.2 — pose collée des revêtements céramiques
- Service-public.gouv.fr — garantie de parfait achèvement, garantie biennale et garantie décennale
- Code de l'environnement, article L541-21-2-3 — mentions relatives aux déchets sur les devis de travaux
- France Rénov' — aides à l'adaptation du logement (MaPrimeAdapt')
- Code civil — article 1792-6 (réception des travaux)